

hausse souvent méconnues est l'augmentation des frais gouvernementaux résultant de la bureaucratie nécessaire à l'administration de ces divers programmes. Chaque ministère et chaque programme a sa propre bureaucratie. Les dernières statistiques indiquent que le nombre de fonctionnaires fédéraux était de 443,000 au 31 décembre 1973. Il y a de cela plus d'un an et Dieu seul sait combien ils sont maintenant! Cependant, le pourcentage est probablement encore le même: 4.6 p. 100 de la population active. Ce pourcentage est demeuré inchangé depuis 1968.

Ces bureaucrates pensent qu'il font du bon travail et qu'ils justifient leur emploi, même s'ils se demandent parfois si leur travail est absolument nécessaire ou même souhaitable aux yeux des Canadiens et des contribuables. Il y a peu, un de ces bureaucrates haut placés a toutefois dit devant le comité des comptes publics qu'il jugeait raisonnable une dépense de 6 millions de dollars par an pour gérer le programme d'initiatives locales qui s'élève à environ 90 millions de dollars. Hélas, pour les bureaucrates d'Ottawa, il semble que les millions de dollars ne signifient rien et qu'ils n'ont pas une valeur réelle. Je trouve aberrant personnellement, que l'on dépense 6 millions de dollars pour administrer un programme de 90 millions de dollars, soit un peu plus de 7 p. 100.

Voici un autre exemple d'un surcroît de frais attribuable à la Société centrale d'hypothèques et de logement qui a la prétention d'aider les Canadiens en quête d'un logement. Pas plus tard que la semaine dernière, on pouvait lire dans le *Sun* de Vancouver que la société Doan Development Limited avait arrêté la construction d'un complexe immobilier de 14 millions de dollars à Burnaby—c'est la ville située immédiatement à l'est de Vancouver—jusqu'à ce que le nouveau règlement concernant la Société centrale d'hypothèques et de logement ait été précisé. D'après l'article, et je l'ai sous les yeux, un porte-parole de la Société a confirmé que les travaux avaient cessé lundi et que 45 ouvriers environ avaient été licenciés. La Société a consacré environ 4 millions de dollars à ce projet de construction de 381 appartements. D'après ce porte-parole, la raison de cet arrêt est que les nouveaux règlements doivent être rendus publics et sous peu qu'ils obligeront probablement la Société à modifier le projet. Il a dit exactement ceci:

A ce stade, le projet peut être modifié si besoin en est.

Le fait que les règlements du gouvernement peuvent interrompre des projets comme celui-ci, priver des hommes de leur travail et retarder l'exécution des projets pour Dieu sait combien de temps prouve suffisamment que l'intervention gouvernementale peut avoir des conséquences néfastes dans ce domaine. De toute évidence, le projet a été approuvé avant d'être commencé et c'est certainement une mauvaise chose que de modifier les règlements et d'interrompre le projet du jour au lendemain.

Cela me rappelle la définition donnée récemment, je crois, par le *Globe and Mail* (ou du moins la lui a-t-on attribuée de «la peine capitale», car je crois qu'on peut plus ou moins l'appliquer au débat sur le logement. La voici:

La peine capitale, c'est quand le gouvernement vous impose pour obtenir des capitaux qui lui permettront de vous faire concurrence et qu'il impose ensuite les bénéfices que vous réalisez afin de compenser ses propres pertes.

Pour ce qui est du logement, il suffit, j'en suis certain, de réfléchir un peu à cette définition pour constater qu'elle s'y applique également.

L'année dernière, le British Columbia Rental Housing Council, de Vancouver, qui représente 1,600 propriétaires de 100,000 unités de logements locatifs, a écrit au premier ministre de Colombie-Britannique pour presser le gouver-

L'habitation

nement d'aider les personnes âgées et les autres locataires ayant un revenu fixe. Il demandait de l'aide non pas pour ses membres, mais pour les Canadiens qui en ont besoin pour payer leur loyer ou pour s'acquitter de leurs autres frais de logement. Selon le B.C. Rental Housing Council, l'impôt provincial sur les immobilisations dont on a frappé en 1973 les sociétés propriétaires d'appartements a alourdi de façon injustifiée le fardeau des locataires. On peut parfois douter si le gouvernement se demande d'où viennent ces impôts supplémentaires si ce n'est, en fin de compte, de la poche des contribuables. Le décret du gouvernement de Colombie-Britannique concernant le double prix du fuel domestique a permis aux propriétaires d'obtenir ce produit à bon marché, mais oblige tous les locataires à acquitter les frais supplémentaires. Bien sûr, le gouvernement a pensé que c'était les propriétaires qui assumeraient les frais de cette mesure, mais nous savons fort bien que les propriétaires trouvent leur argent dans la poche des locataires.

Les propriétaires ont commenté les immenses projets d'habitation du gouvernement aux États-Unis, où 40 p. 100 des projets connaissent des difficultés financières et beaucoup sont insolubles. Dans un article de septembre 1974, le *Sun* de Vancouver rapportait que le programme de logements sociaux des États-Unis a été un désastre, qu'il a été mal administré et appesanti de contrôles, de complications administratives et d'autres encombrements bureaucratiques.

Dans leur lettre au premier ministre, les propriétaires ont fait remarquer que les grands projets de logements sociaux ne sont pas une solution à la pénurie. A St. Louis (Missouri), un complexe État-administration fédérale de 33 bâtiments construits après la guerre, qui devaient finir par abriter 10,000 assistés sociaux et 2,000 autres personnes, devait être un exemple pour le monde de programme de logements sociaux éclairé, de remise en état des taudis et d'égalité. Mais les gens à plus faible revenu et ceux qui étaient en proie aux pires problèmes sociaux ont graduellement chassé les autres. La détérioration, les conditions de taudis et la mauvaise administration sont devenus incontrôlables. Aujourd'hui, tout le projet est voué à la démolition, mais l'État ne peut trouver les \$500,000 nécessaires pour acheter la dynamite.

On pourrait dire que cela ne pourrait jamais arriver au Canada, mais je signalerai aux députés un article du *Globe and Mail* qui, il y a à peine un mois, publiait le compte rendu suivant:

Les fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement fondent de «grands espoirs» que le dernier programme de subventions du gouvernement fédéral visant à atténuer la crise du logement au Canada ramènera les promoteurs à son programme moribond de construction d'appartements rapportant des dividendes limités.

Le programme met à leur disposition des fonds à des taux d'intérêts tout particulièrement bas en retour d'accords écrits plafonnant les loyers pendant 15 ans. La plupart des constructeurs ont abandonné le programme parce que les augmentations de coûts inflationnistes ont fait disparaître la petite marge de profits permise. L'article poursuit:

En même temps, un nombre de plus en plus grand de promoteurs, liés aux accords de location de 15 ans, ont simplement abandonné leurs immeubles de rapport, laissant la SCHL les reprendre, les améliorer et les administrer. La seule autre solution serait de les exploiter à perte.

● (1650)

Cette situation se rencontre au Canada et n'est pas exclusive à certains endroits au fin fond des États-Unis. L'article du *Globe and Mail* poursuit dans une autre veine